

permis d'amasser, il partit au printemps pour l'Europe, où il n'espérait pouvoir séjourner que quelques mois. Il avait visité avec une religieuse curiosité les provinces d'où sont partis, il y a deux siècles, les hardis colons qui vinrent fonder la Nouvelle-France; il avait salué à la hâte les monuments de la gloire et de la civilisation de notre vieille mère-patrie, et se préparait à regret à revenir, lorsqu'il rencontra à Londres l'Hon. D. B. Viger, alors Agent de la Chambre d'Assemblée, qui le retint auprès de lui et se l'attacha en qualité de secrétaire. Grâce à cette bonne fortune, M. Garneau prolongea son séjour à Londres l'espace de deux ans; il en profita pour repasser deux fois en France.

De retour à Québec, en 1833, il entra comme comptable dans une banque, et dans ses moments de loisirs continua les travaux littéraires auxquels il s'était livré pendant son séjour en Europe. C'est alors qu'il commença à publier ses poésies fugitives qui, à elles seules, auraient pu lui faire un nom remarquable dans les lettres, si elles n'avaient dû, plus tard, céder le pas à l'œuvre capitale de leur auteur.

En 1840, M. Garneau fut nommé greffier de la cité de Québec, et c'est alors qu'il entreprit d'écrire l'*Histoire du Canada*, dont le premier volume parut en 1845, le second en 1846 et le troisième en 1849. Cette première édition s'arrêtait à l'établissement du gouvernement constitutionnel en 1792; il continua ses travaux et ses recherches sans relâche, et publia une seconde édition en 1852, comprenant notre histoire parlementaire jusqu'à l'Union. En 1859, une troisième édition a été publiée, et en 1860 une traduction anglaise par M. Bell, dans laquelle le sens historique est souvent sacrifié aux préjugés du traducteur.

Accablé tout le jour par les occupations multiples de sa charge de greffier, M. Garneau n'avait que ses veilles à consacrer à ses recherches historiques. Passionné pour son œuvre, dont il avait fait le but suprême de sa vie, il était prêt à tout sacrifier pour l'atteindre.

Il s'est tenu éloigné de l'arène brûlante de la politique, où ses talents et sa réputation l'auraient en peu de temps porté au premier rang; il préférerait d'ailleurs, comme il le disait souvent, rester étranger aux luttes du présent, afin de conserver intacte l'indépendance de ses jugemens sur le passé.

En 1864, incapable de continuer plus longtemps à remplir ses devoirs, il offrit sa démission, qui fut acceptée, et sa ville natale, voulant donner un gage de sa sollicitude et de son attachement à l'éminent historien qui l'avait servie avec honneur pendant vingt-cinq ans tout en travaillant à la gloire de son pays, lui vota une pension viagère de deux cents louis!

Préparé à la mort par une vie laborieuse et par une longue et cruelle maladie, il l'a vue s'approcher avec la sérénité du bon chrétien, entouré des consolations de l'amitié de la famille et de la religion.

Une souscription nationale vient d'être ouverte à Québec dans le but d'élever à M. Garneau un monument digne de lui et d'offrir à sa veuve un gage de la reconnaissance que ses compatriotes doivent à l'illustre époux qu'elle vient de perdre. Cette souscription, généreusement commencée par l'Honorable Premier-Ministre, se continue activement dans l'ancienne capitale. Montréal vient de s'y joindre, et nous espérons que le résultat de cette œuvre patriotique répondra dignement au double but que se sont proposé ses promoteurs.

Notre pays perd en M. Garneau un de ceux qui ont le plus contribué à